

Présentation de la formation

1) Le CMDL	p 1
2) Conditions d'admission	p 1
3) Objectifs de la formation	p 1
4) Insertion professionnelle et poursuite d'études	p 2
5) Organisation des études	p 2
6) Contenu de la formation	p 2

Admission et inscription

7) Modalités de sélection	p 5
8) Calendrier de recrutement	p 6
9) Modalités d'inscription	p 6
10) Frais de scolarité et aides financières	p 6

ANNEXES

- 1- MÉMO - Inscription au concours d'entrée
- 2- Maquette de la formation DNSPM (initiale)
- 3- Maquette de la formation LICENCE (initiale)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

1) Le CMDL

Portés par une véritable volonté de transmission et de défense du jazz et des musiques improvisées, les musiciens Didier Lockwood, Benoit Sourisse et André Charlier ont créé en 2000 le CMDL. En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, le Centre des Musiques Didier Lockwood est destiné à accompagner de jeunes musiciens vers la vie professionnelle et à permettre à des professionnels déjà en activité, de faire évoluer leur carrière. L'école est aujourd'hui habilitée à dispenser des formations professionnelles diplômantes initiales ou continues, grâce notamment aux partenariats établis avec le Pôle Supérieur Paris Boulogne-Billancourt (PSPBB) et l'université d'Évry Val d'Essonne.

2) Conditions d'admission

Pour se présenter aux épreuves du concours d'entrée à la formation DNSPM, le candidat doit respecter les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un Diplôme national d'orientation professionnelle JAZZ (DNOP jazz) ou d'un diplôme d'études musicales JAZZ (DEM Jazz)
 - ➔ Le candidat qui ne répond pas à cette condition peut formuler une demande de dérogation lors de son inscription en ligne. Il devra détailler sa situation en quelques mots. S'il n'est ni inscrit en CPES, ni ne valide son DEM en juin, il devra fournir des liens de visionnage de captations vidéo, afin que son niveau soit évalué. Sur ces vidéos, le candidat devra jouer (en trio minimum) 1 morceau libre ainsi qu'un morceau choisi parmi la liste des 10 morceaux imposés. Le candidat passera en commission de dérogation.
- Être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou équivalence.
 - ➔ Le candidat qui ne répond pas à cette condition peut formuler une demande de dérogation lors de son inscription. Il devra détailler sa situation en quelques mots. Le candidat admis non titulaire du baccalauréat a la possibilité de suivre le cursus DNSPM et de passer le baccalauréat en candidat libre, grâce à des horaires aménagés. Il doit déposer un dossier auprès de l'université d'Évry Val d'Essonne et pourra être convoqué à un entretien. Renseignements : www.univ-evry.fr
- Être âgé de 26 ans maximum (au 31 décembre de l'année de la rentrée scolaire)
- Ne pas avoir interrompu ses études depuis plus de 2 ans.

3) Objectifs de la formation

La formation DNSPM dispensée au CMDL permet :

- D'apporter aux étudiants une méthode de travail leur permettant de maîtriser la technique instrumentale et d'acquérir une réelle dimension artistique
- De développer leur créativité individuelle et leur projet personnel

- D'acquérir la culture du jazz et la connaissance des styles qui en sont issus en consolidant les concepts rythmiques, harmoniques et mélodiques (improvisation, interprétation)
- De rendre les étudiants autonomes et ainsi de pouvoir s'adapter à toutes les situations professionnelles

La formation DNSPM débouche sur trois diplômes :

- ▶ **Le DNSPM Jazz – Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien « Jazz et musiques improvisées »**

Délivré par le Pôle Supérieur Paris Boulogne Billancourt (PSPBB), le DNSPM est un diplôme de 1er cycle d'études supérieures inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau 6 (Bac+3), reconnu par le ministère de la Culture et de la Communication. Il est couplé à une licence de musicologie.

- ▶ **La Licence Musicologie**

L'étudiant en DNSPM suit sa formation au CMDL et à l'Université d'Evry Val d'Essonne pour l'obtention de sa licence musicologie. Il acquiert ainsi un premier niveau universitaire de connaissances et de compétences en jazz et musiques improvisées. Il renforce sa culture générale et sa maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Le niveau licence permet une poursuite d'études en master.

- ▶ **Le Diplôme CMDL**

Le Centre des Musiques Didier Lockwood délivre le diplôme CMDL aux stagiaires ayant obtenu une note générale supérieure à 70% aux examens, il certifie d'un niveau de maîtrise élevé en jazz et musiques improvisées.

+ **OPTION** : le DE (Diplôme d'Etat de professeur de musique)

S'il en fait le choix dans son dossier de candidature, le candidat sélectionné pourra passer le concours d'entrée à la formation DE. S'il l'obtient, il suivra parallèlement au cursus DNSPM, une formation pédagogique complémentaire menant à l'obtention du DE de professeur de musique.

4) Insertion professionnelle et poursuite d'études

La formation DNSPM permet :

- L'accès au concours (IUFM, Capes, Agrégation ...)
- La poursuite d'études plus approfondies dans l'enseignement supérieur (Master, doctorat ...)
- L'entrée dans la vie de musicien professionnel.

5) Organisation des études

La formation se déroule sur trois années universitaires (de septembre à juin), chacune, répartie en deux semestres.

L'étudiant en DNSPM est inscrit dans les trois établissements :

- le CMDL, où il reçoit la quasi-totalité de ses enseignements, trois jours par semaine (lundi, mardi, jeudi).
- le PSPBB, pour l'obtention du DNSPM
- l'Université d'Évry Val d'Essonne, où il suit des cours un jour par semaine (mercredi), pour l'obtention de sa licence Musicologie

L'étudiant suit les enseignements du CMDL, ceux de l'université d'Évry Val d'Essonne ainsi que les modules communs avec le PSPBB.

6) Contenu de la formation

Le contenu global de la formation est réparti de manière homogène entre les enseignements pratiques, théoriques, culturels et méthodologiques.

- ▶ **ENSEIGNEMENTS à l'Université d'Évry Val d'Essonne** : Anglais et deux enseignements de musicologie. Ces modules sont définis chaque année.
- ▶ **ENSEIGNEMENTS au CMDL** : Au-delà des enseignements théoriques et techniques de la musique, les pédagogies mises en place s'attachent à révéler l'identité musicale et le potentiel créatif de chaque musicien. Ainsi, entre temps de création, sorties d'albums, scènes et tournées, l'équipe pédagogique s'investit et accompagne les étudiants dans leurs apprentissages. Près de 80 musiciens-intervenants partagent chaque année le fruit de leurs expériences avec les nouvelles générations de musiciens.

- ➔ La maquette de la formation DNSPM est disponible en annexe 2. Elle détaille le programme de formation par semestre, le nombre d'heures et les modalités de contrôle des connaissances. La maquette de la formation Licence disponible en annexe 3, rend compte des UE à valider pour l'obtention de la Licence.

PROGRAMME ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUES

Instrument - improvisation, déchiffrage

- ▶ Technique : Contrôle de l'instrument, déchiffrage...
- ▶ Improvisation : Le stagiaire mettra sa culture et son apprentissage au service de l'improvisation
- ▶ Etudes des différents langages improvisés

Le professeur référent assure la responsabilité et le suivi pédagogique, il enseigne toutes les semaines. Le professeur intervenant soit traite un sujet particulier, soit donne un éclairage différent sur le cours du professeur principal

BATTERIE

Professeur référent : [ANDRÉ CHARLIER](#)

Intervenants : Franck Agulhon, Gautier Garrigue, Lukmil Perez, Stéphane Huchard, Karl Jannuska, François Laizeau, Mathieu Chazarenc, Antoine Paganotti, Nicolas Charlier, Antoine Banville

PIANO

Professeur référent : [BENOIT SOURISSE](#)

Intervenants : Olivier Hutman, Laurent Coulondre, Frédéric Nardin, Pierre De Bethmann, Thomas Enhco, Manuel Rocheman, Emmanuel Bex, Thierry Eliez

VIOLON

Professeurs référents : [THOMAS ENHCO](#), [BASTIEN RIBOT](#), [PIERRE-MARIE BRAYE-WEPPE](#)

Intervenants : Clément Janinet, Mathias Levy

GUITARE

Professeur référent : [PIERRE PERCHAUD](#)

Intervenants : Romain Pilon, Anthony Jambon, Louis Winsberg, Federico Casagrande, Olivier Louvel, Jean-Marie Ecay, Frédéric Loiseau, Manu Codjia, Michael Felberbaum

BASSE ET CONTREBASSE

Professeur référent : [JEAN-MICHEL CHARBONNEL](#)

Intervenants : Jérémy Bruyère, Felipe Cabrera, Gilles Coquard, Chris Jennings, Diego Imbert, Julien Herné, Viktor Nyberg, Jean Philippe Viet, Thierry Fanfant, Dominique Di Piazza

SAXOPHONE, FLUTE et CLARINETTE

Professeur référent : [STÉPHANE GUILLAUME](#)

Intervenants : Frédéric Borey, Lucas Saint-Cricq, Pierrick Pedron, Adrien Sanchez, Christophe Panzani, Sylvain Beuf, Jean Charles Richard

TROMPETTE

Professeur référent : [CLAUDE EGÉA](#)

Intervenants : David Enhco, Sylvain Gontard, Yohan Loustalot, Pierre Drevet

CHANT

Professeurs référents :

[DEBORAH TANGUY](#), [MANU DOMERGUE](#)

Intervenants : Cynthia Abraham, Chloé Cailleton, Camille Durand, Thierry Peala

Travail de l'oreille

- ▶ Oreille analytique (reconnaissance des intervalles)
- ▶ Oreille intuitive (reconnaissance des «couleurs» harmoniques, des «modes»...)
- ▶ Oreille appliquée à l'instrument (questions - réponses, mimétismes...)

Professeurs référents : [BENOIT SOURISSE](#), [FRÉDÉRIC LOISEAU](#)

Atelier rythme

- ▶ Travail de l'horloge interne («danse intérieure») sans instrument mais avec les mains, les pieds, la bouche
- ▶ Perception rythmique suivant les styles et les époques
- ▶ Travail de la polyrythmie, des mesures asymétriques...

Professeurs référents : [ANDRÉ CHARLIER](#), [PIERRE PERCHAUD](#)

Harmonie

- ▶ Harmonie théorique et appliquée
- ▶ Étude des grands styles

Professeur référent : [JEAN-MARC BRISSON](#)

Écriture (composition, arrangement, orchestration)

- ▶ Travail des arrangements et compositions des stagiaires dans les différentes formations
- ▶ Développement de la personnalité du stagiaire sur des compositions originales

Professeurs référents : [PHILIPPE MANIEZ](#), [JEAN-MARC BRISSON](#)

Ensemble création répertoire originaux

- ▶ Jouer ensemble les compositions des stagiaires pour une meilleure analyse : structure, axe essentiel, équilibre et intelligibilité.

Intervenants : [CHRIS JENNINGS](#), [BENOIT SOURISSE](#), [PHILIPPE MANIEZ](#), [TONY PAELEMAN](#), [PIERRE PERCHAUD](#)

Ensemble répertoire jazz

- ▶ Étude du répertoire des standards de jazz et de toutes les musiques improvisées

Intervenants : [OLIVIER HUTMAN](#), [FRÉDÉRIC LOISEAU](#), [OLIVIER KER OURIO](#), [MANU DOMERGUE](#), [CHRIS JENNINGS](#)

Grand ensemble – Big Band

- ▶ Travail en grande formation, relecture des grands courants et arrangeurs
- ▶ Concerts

Professeurs référents : [STÉPHANE GUILLAUME](#), [CLAUDE EGÉA](#)

Ensemble répertoire « esthétique »

- ▶ Atelier rythm'n blues

Intervenants : [BENOIT SOURISSE](#)

- ▶ Atelier musique flamenco

Intervenants : [LOUIS WINSBERG](#), [EDOUARD COQUARD](#)

- ▶ Atelier musique indienne

Intervenants : [PRABHU EDOUARD](#), [HENRI TOURNIER](#)

- ▶ Atelier musique brésilienne

Intervenant : [NATALINO NETTO](#)

- ▶ Atelier musique latine

Intervenants : [ORLANDO POLÉO](#), [GERARDO DI GIUSTO](#)

- ▶ Atelier musique fusion

Intervenants : [MARC BERTHOUMIEUX](#), [OLIVIER LOUVEL](#)

- ▶ Atelier musique traditionnelle

Intervenants : [OLIVIER HUTMAN](#), [GUEORGUI KORNAZOV](#)

- ▶ Atelier musique électronique

Intervenant : [PHILIPPE BALATIER](#)

- ▶ Atelier musique Africaine

Intervenant : [ALAIN DEBIOSSAT](#)

- ▶ Atelier musique manouche

Intervenant : [BASTIEN RIBOT](#)

- ▶ Atelier « la voix du musicien »

Intervenant : [PIERRICK HARDY](#)

Piano complémentaire

- ▶ Étude des accords
- ▶ Déchiffrage thèmes, accords, lecture de standards
- ▶ Travail de l'oreille et de la compréhension de l'harmonie en chantant les « voices leading » et les extensions des accords.
- ▶ Comprendre les mouvements internes, tensions, résolutions, à l'intérieur des accords.
- ▶ Mise en pratique de l'harmonie à l'aide du piano.

Professeur référent : [JEAN MARC BRISSON](#)

MAO - techniques du son

- ▶ Caractéristiques du son, connectique et câblage, Installation et réglages d'un petit système de sonorisation, réalisation d'une fiche technique
- ▶ Technique de prise de son, réalisation d'une maquette
- ▶ Sensibilisation aux risques liés aux niveaux sonores...
- ▶ Utilisation des ordinateurs, étude des formats audio-numériques et cartes sons, apprentissage de ProTools et Logic, norme MIDI, instruments virtuels, égalisation-compression, initiation au mixage et montage
- ▶ Travaux pratiques d'enregistrement en studio avec ProTools.

Intervenants : [MARC BERTHOUMIEUX](#)

Studio –enregistrement et production audio

Le CMDL se transforme en studio pendant 15 jours au cours de l'année. Les stagiaires enregistrent, réalisent et mixent quelques morceaux. Ils sont aidés et conseillés par un ingénieur du son professionnel.

Intervenant : [THOMAS KELLER](#)

Culture musicale et auditions commentées

- ▶ Étude des grands styles et grands musiciens, principaux paramètres (sonorité, rythme, improvisation, harmonie, ...)
- ▶ Apprentissage par l'écoute active.

Intervenants : [FRÉDÉRIC GOATY](#), [DANIEL YVINEC](#) + INTERVENANTS DIVERS

Master-class

- ▶ Master-class de musiciens de renommée internationale

Projets d'actions culturelles - concerts – mise en situation professionnelle

- ▶ Concerts organisés avec les partenaires du CMDL

Ateliers environnement professionnel

L'étudiant devra assister à minimum 6 ateliers durant sa scolarité

- ▶ Connaissance des enjeux et appréhension de l'environnement professionnel du musicien
- ▶ Étude des structures juridiques musicales, l'emploi du musicien, les contrats dans le domaine de la musique, les droits d'auteurs, l'intermittence...

Intervenants : [CHANTAL CHARLIER](#), [DAVID ENHCO](#) ET DES INTERVENANTS SPEDIDAM, SACEM...

Projet musical pour l'obtention du DNSPM

Pendant ces 3 années d'études, l'étudiant est accompagné pour créer un projet musical personnel. Au semestre 4, il travaille à un projet d'écriture. Au semestre 5, il présente l'avancée de son projet musical ; et à la fin du semestre 6 a lieu son concert de fin cursus face au jury DNSPM.

Stage d'insertion professionnelle

L'étudiant effectue au moins un stage lors de ses trois années d'études. Il peut s'agir d'un stage d'immersion dans le milieu professionnel (production, diffusion, relations avec les publics) ou d'un stage artistique (participations aux répétitions et aux concerts).

Stage pédagogie

En semestre 6, l'étudiant effectue un stage pédagogique de minimum 20h.

Pratiques mentales et corporelles - Sport

Acquis de l'aplomb debout et assis, dissociation des différentes parties du corps, ressenti kinesthésique. Pratique d'une activité sportive.

ADMISSION ET INSCRIPTION

7) Modalités de sélection

► 1^{ère} étape : L'inscription en ligne sur le site du CMDL

Le candidat remplit le dossier d'inscription en ligne et fournit tous les documents demandés avant la date limite d'inscription. La liste des documents à réunir ainsi que les dates et les informations à ne pas oublier, se trouvent en annexe 1. Après avoir rempli le formulaire sur le site du CMDL, il pourra télécharger le dossier d'inscription en pdf.

► 2^{ème} étape : Le dossier d'inscription à transmettre au PSPBB

Le candidat remplit le dossier d'inscription dans son intégralité. Il fournit tous les documents demandés et envoie son dossier complet au Pôle Supérieur Paris Boulogne Billancourt, avant la date limite d'inscription. La liste des documents à réunir ainsi que les dates et les informations à ne pas oublier, se trouvent en annexe 1.

Après la clôture des inscriptions et la commission de dérogation, la liste des candidats admis à se présenter aux épreuves d'admission est rendue publique.

Les candidats qui nécessitent un aménagement particulier afin de passer les épreuves du concours d'entrée, doivent adresser leur demande au plus tôt au service scolarité du CMDL ET au SUMPPS de l'université partenaire du PSPBB pour le diplôme visé. L'avis du médecin agréé est transmis au service scolarité du PSPBB qui contactera le candidat. En concertation avec le candidat, le CMDL et le PSPBB mettront en place les mesures adéquates (tiers-temps, supports adaptés ...).

► 3^{ème} étape : Les épreuves d'admission

Une présélection sera faite pour les candidats non titulaires d'un DNOP jazz ou d'un DEM Jazz.

Le candidat retenu est invité à se présenter aux épreuves d'admission au jour et à l'heure qui seront mis en ligne sur le site cmdl.eu, au moins 15 jours avant celles-ci. Le candidat devra se présenter aux épreuves 15 minutes avant l'heure de sa convocation. Toute absence à l'une des épreuves d'admission est éliminatoire.

Les épreuves d'admission consistent en une épreuve écrite et une épreuve pratique :

Épreuve écrite (à distance via une plateforme de visioconférence)

- Test d'harmonie, d'écriture
- Dictée (ligne mélodique et accords). Le diapason est conseillé lors de cette épreuve.
- Reconnaissance d'extraits musicaux
- Questionnaire de MAO et techniques du son

Ces épreuves permettront d'évaluer les candidats. Elles ne sont pas éliminatoires.

Épreuve pratique (en présentiel. Cependant si les conditions sanitaires ne le permettent pas, elles auront lieu à distance via une plateforme de visioconférence)

- Interprétation d'un programme instrumental composé de :
 - 1 morceau libre choisi par le jury parmi les 2 œuvres proposées par le candidat.
Ces œuvres peuvent être des morceaux du répertoire, des compositions originales ou des arrangements de morceaux du répertoire. Les partitions complètes des 2 œuvres pour la section rythmique (contrebasse, batterie et piano et un score pour le jury) sont des pièces à joindre au dossier de candidature. Elles ne doivent pas faire plus de 2 pages (chacune) et doivent être écrites avec un logiciel musical.

- 1 morceau choisi par le jury parmi la liste des 10 morceaux imposés.

Cette liste est disponible sur notre site cmdl.eu

Le candidat devra connaître l'intégralité des morceaux. Il lui sera demandé d'interpréter l'un d'entre eux, sans partition. Le candidat sera accompagné exclusivement par les accompagnateurs du CMDL. Les accompagnateurs n'assureront aucune répétition avec le candidat. La durée totale du programme ne devra pas dépasser 12 minutes. Le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat à tout moment.

- Un déchiffrement (seulement si l'audition se fait en présentiel)
- Un entretien avec le jury, portant notamment sur le projet d'études

Le CMDL accueille 5 étudiants en DNSPM par année (tout instrument confondu).

8) Calendrier de recrutement

Ouverture des inscriptions : 9 décembre 2020

DAP (pour étrangers Non Européen) : 17 janvier 2021

Fin des inscriptions : 19 février 2021

Résultats d'admissibilité aux épreuves : 9 mars 2021

Épreuve d'admission écrite : 22 mars 2021

Épreuve d'admission pratique : 26-27 mars 2021

Résultats : 31 mars 2021

9) Modalités d'inscription

Le candidat admis en DNSPM suite aux épreuves d'admission, devra procéder à son inscription. Il est indispensable de suivre en phase les deux parcours (DNSPM/ Licence). La validation de la Licence Musicologie (L3) est nécessaire pour l'obtention finale du Diplôme DNSPM. Ainsi le candidat retenu devra faire son inscription dans les 3 établissements partenaires :

► Au CMDL

L'inscription est définitive après la réception du contrat de formation et du règlement des études signés ainsi que du paiement de l'inscription avant la date indiquée sur le mail ou le courrier d'admission.

► A l'université d'Évry Val d'Essonne

Suite au concours d'entrée, le CMDL transmet à l'Université d'Évry Val d'Essonne, la liste des candidats sélectionnés. Ces derniers peuvent alors procéder à leur inscription en ligne, à l'université d'Évry Val d'Essonne. La formation DNSPM au CMDL n'est pas accessible via PARCOURS SUP. L'inscription est définitive après le dépôt de votre dossier d'inscription administrative à l'université d'Évry. En savoir plus : www.univ-evry.fr

► Au PSPBB

L'étudiant recevra une convocation du PSPBB pour y faire une inscription administrative. L'inscription est définitive après le dépôt du dossier d'inscription administrative. En savoir plus : www.pspbb.fr

10) Frais de scolarité et aides financières

Bien que privé, le CMDL applique des frais de scolarité similaires aux pôles d'enseignement supérieurs français.

Frais de scolarité (basés sur les tarifs 2020-2021)

- Inscription au CMDL : 100€
 - Inscription au PSPBB : +/-450€
 - Inscription à l'université d'Évry Val d'Essonne : +/-170€
 - CVEC (Contribution de Vie Étudiante et de Campus) : +/-90€
- ➔ Soit un total d'environ 800€ par an

Aides financières

Si les ressources financières du candidat sont limitées, il peut prétendre à une bourse afin de financer ses études.

Les bourses sur critères sociaux (BCS) : Les aides sont attribuées en fonction de trois critères : les revenus du foyer fiscal, le nombre d'enfants à charge fiscale de la famille et l'éloignement du lieu d'études. N'attendez pas le résultat du concours pour vous renseigner.

L'aide d'urgence : Le fonds national d'aide d'urgence permet d'apporter une réponse rapide aux situations de précarité des étudiants. Il existe deux types d'aides spécifiques : une aide ponctuelle en faveur de l'étudiant qui rencontre momentanément de graves difficultés, ou une aide annuelle accordée à l'étudiant qui rencontre des difficultés pérennes. Renseignement, simulation et demande de bourse BCS : etudiant.gouv.fr

Annexe 1 - MÉMO

1. Inscription sur le site du CMDL avant le 19 février 2021 inclus.

→ Lien pour l'inscription : <https://cmdl.eu/formations-diplomantes/dnspm-en-formation-initiale-et-continue/>

2. Envoi du dossier d'inscription en ligne avant le 19 février 2021 inclus

→ Lien pour l'inscription : <https://bit.ly/36qFodM>

3. Envoi du paiement de l'inscription au concours avant le 19 février 2021 inclus

- Par virement bancaire à effectuer sur le compte du PSPBB (préciser Nom et Prénom dans l'objet du virement)
IBAN FR76 1007 1750 0000 0020 0220 383 **BIC** TRPUFRP1
- Ou par chèque (cachet de la poste faisant foi) à l'ordre du Trésor Public, à envoyer à La Régie du PSPBB, 35 Boulevard Berthier 750017 PARIS

Pièces à fournir lors de l'inscription au concours d'entrée DNSPM :

Pour tous les candidats

- une copie de votre pièce d'identité recto/verso
- une photo d'identité (au format agréé 35x45mm)
- une Lettre de motivation
- un Curriculum Vitae, détaillant notamment vos études générales et votre parcours musical antérieur (discipline, établissement, année, niveau(x) atteint(s), récompense(s) obtenue(s))
- Les partitions des 2 morceaux libres - proposés pour les épreuves d'admissibilité - pour la section rythmique (contrebasse, batterie et piano et un score pour le jury) et écrites avec un logiciel de partitions musicales (2 pages max. par morceau).

Selon les cas particuliers et parcours antérieurs

1. BACCALAURÉAT OU DIPLÔME EQUIVALENT

Obtention prévue en 2021 :

- un certificat de scolarité de votre établissement pour l'année en cours

Baccalauréat ou autre titre d'accès à l'enseignement supérieur obtenu :

- une copie du Baccalauréat ou diplôme équivalent

2. ÉTUDES SUPÉRIEURES

Études supérieures en cours :

- une copie des relevés de notes des semestres déjà validés

Études supérieures antérieures :

- une copie du diplôme obtenu

3. ÉTUDES MUSICALES

DEM Jazz ou DNOP jazz obtenu :

- une copie du DEM Jazz ou du DNOP Jazz

Obtention du DEM Jazz ou du DNOP Jazz prévue en 2021

- une copie du certificat de scolarité de votre conservatoire avec le détail des cours suivis
- une copie du certificat d'obtention des UV déjà acquises et des UV à acquérir

Inscription en CPES en 2020-2021

- Une copie du certificat de scolarité de votre conservatoire avec le détail des cours suivis si vous êtes inscrit en CPES

Autres cas :

- une copie du certificat d'obtention ou de scolarité pour toutes autres formations musicales
- les liens de visionnage de vos captations vidéo (en trio minimum) : votre interprétation d'un des dix thèmes imposés et d'un morceau au choix

Pour les candidats étrangers

- une copie du diplôme d'accès à l'enseignement supérieur étranger (avec traduction assermentée)
 - 1 copie du diplôme de Musicologie étranger
 - 1 copie du diplôme ou certificat d'obtention pour tout diplôme musical étranger
 - 1 Récépissé de dépôt de dossier de DAP auprès de l'université (Candidats étrangers hors E.E.E. uniquement)
 - Attestation de comparabilité pour un diplôme obtenu à l'étranger délivrée par l'ENIC NARIC France
 - Attestation de reconnaissance d'études et/ou de formation à l'étranger délivrée par l'ENIC NARIC France
- Pour obtenir ces attestations, vous trouverez la démarche à suivre sur le lien suivant : <https://www.ciep.fr/enic-naric-menu/comment-obtenir-attestation>

Pièces à fournir lors de l'inscription au concours d'entrée DE :

- la Fiche de Renseignement Inscription Concours d'entrée – DE remplie
- une Lettre de motivation

RAPPEL : Merci de respecter la procédure d'inscription : en ligne sur le site du CMDL [ET](#) par dépôt du dossier en ligne au PSPBB. Si vous ne suivez pas ces deux étapes, votre candidature ne sera pas prise en compte. Concernant le dossier à renvoyer au PSPBB, toutes les sections sont à remplir et toutes les pièces justificatives demandées doivent être fournies. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Annexe 2 – Maquette de la formation DNSPM (initiale)

DNSPM 1ère année - Semestre 1

Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)						Modalités de contrôle des connaissances					
						Contrôle continu		Examen terminal		Autres	
Code	Intitulés	ECTS	H/ sem- aine	H/ sem- estre	Prise en charge	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
UE1 - Enseignements fondamentaux : Musique	Discipline principale				CMDL						
	Instrument - improvisation, déchiffrage	6	3	39		100%	Contrôle continu				
	Harmonie	2	1,5	19,5				100%	écrite		
	Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	2	2	26				100%	écrite		
	Ensemble répertoire	3	3	39		100%	Contrôle continu				
	Ensemble création répertoires originaux	3	1,5	19,5		100%	Contrôle continu				
	Travail de l'oreille	2	1	13				100%	écrite		
	Atelier rythme	2	1	13				100%	pratique		
	ECTS UE1	20	13	169							
UE2 - Enseignements fondamentaux : Musicologie	2 E.C. de Musicologie	6	3	36	EVRY	voir validation universitaire					
	ECTS UE2	6	3	36							
UE3 - Enseignements transversaux	Anglais	1	1,5	18	EVRY	100%	Contrôle continu				
	MAO - techniques du son	1	1	13	CMDL			100%	écrite		
	Projets d'actions culturelles	1	/	12	CMDL					100%	participation
	ECTS UE3	3	2,5	43							
UE 4 - Optionnel (1 matière à choisir parmi les 3)	Pratiques mentales et corporelles	1	0,75	9,75	PSPBB					100%	participation
	Sport	1	0,75	9,75	CMDL					100%	participation
	Master-class	1	/	6	CMDL					100%	participation
	ECTS UE4	1	0	6							
	TOTAL ECTS - semestre 1	30	18,5	254							

DNSPM 1ère année - Semestre 2

Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)					Modalités de contrôle des connaissances						
					Contrôle continu		Examen terminal		Autres		
Code	Intitulés	ECTS	H / sem- aine	H / sem- estre	Prise en charge	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
UE1 - Enseignements fondamentaux : Musique	Discipline principale				CMDL						
	Instrument - improvisation, déchiffrage	6	3	42		100%	Contrôle continu				
	Harmonie	1,5	1,5	21				100%	écrite		
	Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	1,5	2	28				50%	écrite	50%	pratique
	Ensemble répertoire	3	3	42				100%	pratique		
	Ensemble création répertoires originaux	3	1,5	21				100%	pratique		
	Travail de l'oreille	2	1	14				100%	écrite		
	Atelier rythme	2	1	14				100%	pratique		
	ECTS UE1	19	13	182							
UE2 - Enseignements fondamentaux : Musicologie	2 E.C. de Musicologie	6	3	36	EVRY	voir validation universitaire					
	1 E.C. de Méthodologie	1	1	14	CMDL					100%	Dossier
	ECTS UE2	7	4	50							
UE3 - Enseignements transversaux	Anglais	1	1,5	18	EVRY	100%	Contrôle continu				
	MAO - techniques du son	1	1	14	CMDL					100%	Dossier
	Projets d'actions culturelles	1	/	12	CMDL					100%	participation
	ECTS UE3	3	2,5	44							
UE 4 - Optionnel (1 matière à choisir parmi les 3)	Pratiques mentales et corporelles	1	0,75	10,5	PSPBB					100%	participation
	Sport	1	0,75	10,5	CMDL					100%	participation
	Master-class	1	/	6	CMDL					100%	participation
	ECTS UE4	1	0	6							
	TOTAL ECTS - semestre 2	30	19,5	282							

DNSPM 2ème année - Semestre 3

Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)						Modalités de contrôle des connaissances					
						Contrôle continu		Examen terminal		Autres	
Code	Intitulés	ECTS	H / sem- aine	H / sem- estre	Prise en charge	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
UE1 - Enseignements fondamentaux : Musique	Discipline principale				CMDL						
	Instrument - improvisation, déchiffrage	6	3	39		100%	Contrôle continu				
	Harmonie	2	1,5	19,5				100%	écrite		
	Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	3	2	26				50%	écrite	50%	pratique
	Ensemble répertoire	2,5	3	39		100%	Contrôle continu				
	Ensemble création répertoires originaux	2,5	1,5	19,5		100%	Contrôle continu				
	Travail de l'oreille	2	1	13				100%	écrite		
	Atelier rythme	2	1	13				100%	pratique		
	ECTS UE1	20	13	169							
UE2 - Enseignements fondamentaux : Musicologie	2 E.C. de Musicologie	6	3	36	EVRY	voir validation universitaire					
	ECTS UE2	6	3	36							
UE3 - Enseignements transversaux	Anglais	1	1,5	18	EVRY	100%	Contrôle continu				
	Techniques du son - sonorisation	1	1	13	CMDL			100%	écrite		
	Projets d'actions culturelles	1	/	12	CMDL					100%	participation
	ECTS UE3	3	2,5	43							
UE 4 - Optionnel (1 matière à choisir parmi les 4)	Pratiques mentales et corporelles	1	0,75	9,75	PSPBB					100%	participation
	Sport	1	0,75	9,75	CMDL					100%	participation
	Master-class	1	/	6	CMDL					100%	participation
	ECTS UE4	1	0	6							
	TOTAL ECTS - semestre 3	30	18,5	254							

DNSPM 2ème année - Semestre 4

Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)						Modalités de contrôle des connaissances					
						Contrôle continu		Examen terminal		Autres	
Code	Intitulés	ECTS	H / sem- aine	H / sem- estre	Prise en charge	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
UE1 - Enseignements fondamentaux : Musique	Discipline principale				CMDL						
	Instrument - improvisation, déchiffrage	6	3	42		100%	Contrôle continu				
	Harmonie	2	1,5	21				100%	écrite		
	Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	3	2	28				50%	écrite	50%	pratique
	Ensemble répertoire	2	3	42				100%	pratique		
	Ensemble création répertoires originaux	2	1,5	21				100%	pratique		
	Travail de l'oreille	2	1	14				100%	écrite		
	Atelier rythme	2	1	14				100%	pratique		
	ECTS UE1	19	13	182							
UE2 - Enseignements fondamentaux : Musicologie	2 E.C. de Musicologie	6	3	36	EVRY	voir validation universitaire					
	1 E.C. de Méthodologie	1	1	12	CMDL					100%	dossier
	ECTS UE2	7	4	48							
UE3 - Enseignements transversaux	Anglais	1	1,5	18	EVRY	100%	Contrôle continu				
	Techniques du son - sonorisation	1	1	14	CMDL					100%	dossier
	Projet d'écriture	1	/	25	CMDL	100%	Contrôle continu				
	ECTS UE3	3	2,5	57							
UE 4 - Optionnel (1 matière à choisir parmi les 4)	Pratiques mentales et corporelles	1	0,75	10,5	PSPBB					100%	participation
	Sport	1	0,75	10,5	CMDL					100%	participation
	Master-class	1	/	6	CMDL					100%	participation
	ECTS UE4	1	0	6							
	TOTAL ECTS - semestre 3	30	19,5	293							

DNSPM 3ème année - Semestre 5

Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)						Modalités de contrôle des connaissances					
						Contrôle continu		Examen terminal		Autres	
Code	Intitulés	ECTS	H / sem- aine	H / sem- estre	Prise en charge	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
UE1 - Enseignements fondamentaux : Musique	Discipline principale :				CMDL						
	Instrument - improvisation, déchiffrage	5	3	39		100%	Contrôle continu				
	Suivi du projet fin de cursus	2	/	4				100%	écrite		
	Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	2	2	26				50%	écrite	50%	pratique
	Ensemble répertoire	2	1,5	19,5		100%	Contrôle continu				
	Ensemble création	2	1,5	19,5		100%	Contrôle continu				
	Travail de l'oreille	2	1	13				100%	écrite		
	Atelier rythme	2	1	13				100%	pratique		
	ECTS UE1	17	10	134							
UE2 - Enseignements fondamentaux : Musicologie	2 E.C. de Musicologie	6	3	36	EVRY	voir validation universitaire					
	ECTS UE2	6	3	36							
UE3 - Enseignements transversaux	Anglais	1	1,5	18	EVRY	100%	Contrôle continu				
	Techniques du son - enregistrement	1	1	13	CMDL			100%	écrite		
	Projets d'actions culturelles	1	/	12	CMDL					100%	participation
	Stage d'insertion professionnelle	3	/		CMDL					100%	participation
	ECTS UE3	6	2,5	43							
UE 4 - Optionnel (1 matière à choisir parmi les 3)	Pratiques mentales et corporelles	1	0,75	9,75	PSPBB					100%	participation
	Sport	1	0,75	9,75	CMDL					100%	participation
	Master-class	1	/	6	CMDL					100%	participation
	ECTS UE4	1	0	6							
	TOTAL ECTS - semestre 5	30	15,5	219							

DNSPM 3ème année - Semestre 6

Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)					Modalités de contrôle des connaissances							
Code	Intitulés	ECTS	H / sem- aine	H / sem- estre	Prise en charge	Contrôle continu		Examen terminal		Autres		
						%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	
UE1 - Enseignements fondamentaux : Musique	Discipline principale :				CMDL							
	. Instrument - improvisation	1	3	42		100%	Contrôle continu					
	. Concert de fin de cursus	6	/	12				100%	pratique			
	Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	2	2	28				50%	écrite	50%	pratique	
	Ensemble répertoire	2	1,5	21				100%	pratique			
	Ensemble création	2	1,5	21				100%	pratique			
	Travail de l'oreille	2	1	14				100%	écrite			
	Atelier rythme	2	1	14				100%	pratique			
	ECTS UE1	17	10	152								
UE2 - Enseignements fondamentaux : Musicologie	2 E.C. de Musicologie	6	3	36	EVRY	voir validation universitaire						
	1 E.C. de Méthodologie - travail de recherche	1	1	14	CMDL			50%	Pratique	50%	dossier	
	ECTS UE2	7	4	50								
UE3 - Enseignements transversaux	Anglais	1	1,5	18	EVRY	100%	Contrôle continu					
	Techniques du son - enregistrement	1	/	10	CMDL					100%	dossier	
	Ateliers environnement professionnel	3	/		CMDL					100%	participation	
	ECTS UE3	5	1,5	28								
UE 4 - Optionnel (1 matière à choisir parmi les 3)	Pratiques mentales et corporelles	1	0,75	10,5	PSPBB					100%	participation	
	Sport	1	0,75	10,5	CMDL					100%	participation	
	Master-class	1	/	6	CMDL					100%	participation	
	ECTS UE4	1	0	6								
	TOTAL ECTS - semestre 6	30	15,5	236								

Annexe 3 – Maquette de la formation Licence (initiale)

LICENCE MUSICOLOGIE - 1ère année - Semestre 1

Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)						Modalités de contrôle des connaissances											
						Code	Intitulés	Coeff UEc	Crédit ECTS UE	H/ semestre	Prise en charge	Contrôle continu		Examen terminal		Autres	
												%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
GD11	Histoire et Culture		10														
UED111	Histoire et analyse du Jazz	3,5		18	Evry			100%	écrite								
UED112	Ensemble répertoire	3,5		19,5	CMDL	100%	Contrôle continu										
UED113	Environnement professionnel	3		8	CMDL			100%	écrite								
GD12	Analyse		6														
UED121	Analyse musicale	3		18	Evry	50%	Contrôle continu	50%	écrite								
UED122	Instrument - improvisation, déchiffrage	3		39	CMDL	100%	Contrôle continu										
GD13	Écoute et pratique		8														
UED131	Atelier rythme	3		13	CMDL			100%	pratique								
UED132	Travail de l'oreille	3		13	CMDL			100%	écrite								
UED133	Ensemble création répertoires originaux	2		19,5	CMDL	100%	Contrôle continu										
GT11	Langues et communication		4														
UET111	LV1	2		18	Evry	100%	Contrôle continu										
UET112	Harmonie, Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	2		19,5	CMDL			100%	écrite								
GO11	Dispositifs d'accompagnement		2														
UEO111	MAO - techniques du son	2		13	CMDL			100%	écrite								
	TOTAUX	30	30	198,5													

LICENCE MUSICOLOGIE - 1ère année - Semestre 2

Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)						Modalités de contrôle des connaissances									
						Coeff UEc	Crédit ECTS UE	H / semestre	Prise en charge	Contrôle continu		Examen terminal		Autres	
										%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
Code	Intitulés														
GD21	Histoire et Culture		9												
UED211	Histoire de la chanson	3		18	Evry			100%	écrite						
UED212	Ensemble répertoire	3		21	CMDL			100%	pratique						
UED213	Environnement professionnel	3		8	CMDL			100%	écrite						
GD22	Enseignements d'ouverture		6												
UED221	Analyse musicale	3		18	Evry	50%	Contrôle continu	50%	écrite						
UED222	Instrument - improvisation, déchiffrage	3		42	CMDL	100%	Contrôle continu								
GD23	Découverte et Culture		7,5												
UED231	Atelier rythme	3		14	CMDL			100%	pratique						
UED232	Travail de l'oreille	3		14	CMDL			100%	écrite						
UED233	Ensemble création répertoires originaux	1,5		21	CMDL			100%	pratiques						
GT21	Langues et communication		5,5												
UET211	LV1	2		18	Evry	100%	Contrôle continu								
UET212	Harmonie, Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	1,5		21	CMDL			50%	écrite	50% pratique					
UET213	MAO - techniques du son	1		14	CMDL			100%	écrite						
UET214	Studio - enregistrement et production audio	1		10	CMDL					100% dossier					
GO21	Dispositifs d'accompagnement		2												
UEO211	voir 1er semestre	2			CMDL										
GP21	Découverte du monde professionnel		2												
UEP211	Culture musicale et auditions commentées	2		8	CMDL					100% dossier					
	TOTAUX	32	32	227											

LICENCE MUSICOLOGIE - 2ème année - Semestre 3

Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)						Modalités de contrôle des connaissances									
						Coeff UEc	Crédit ECTS UE	H / semestre	Prise en charge	Contrôle continu		Examen terminal		Autres	
										%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
Code	Intitulés														
GD11	Histoire et Culture		7,5												
UED311	Musique et nouvelles technologies	2,5		18	Evry			100%	écrite						
UED312	Ensemble répertoire	2,5		19,5	CMDL	100%	contrôle continu								
UED313	Environnement professionnel	2,5		8	CMDL			100%	écrite						
GD32	Analyse		5												
UED321	Analyse musicale	2,5		18	Evry	50%	Contrôle continu	50%	écrite						
UED322	Instrument - improvisation, déchiffrage	2,5		39	CMDL	100%	Contrôle continu								
GD33	Écoute et pratique		9												
UED331	Atelier rythme	2,5		13	CMDL			100%	pratique						
UED332	Travail de l'oreille	2,5		13	CMDL			100%	écrite						
UED333	Harmonie	2		21	CMDL			100%	écrite						
UED334	Ensemble création répertoires originaux	2		19,5	CMDL	100%	Contrôle continu								
GT31	Langues et communication		4												
UET311	LV1	2		18	Evry	100%	Contrôle continu								
UET312	Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	2		26	CMDL			50%	écrite	50%	pratique				
GO31	Enseignements d'ouverture et artistiques		5												
UEO315	Ensemble répertoire esthétique	1		26	CMDL	100%	contôle continu								
UEO3110	Techniques du son - sonorisation	2		13	CMDL			100%	écrite						
UEO3111	Projets d'actions culturelles	2		12	CMDL					100%	participation				
	TOTAUX	30,5	30,5	264											

LICENCE MUSICOLOGIE - 2ème année - Semestre 4

						Modalités de contrôle des connaissances					
Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)		Coeff UEc	Crédit ECTS UE	H / sem-estre	Prise en charge	Contrôle continu		Examen terminal		Autres	
Code	Intitulés					%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
GD41	Histoire et Culture		7,5								
UED411	Histoire de la musique (1er XXe siècle)	2,5		18	Evry			100%	écrite		
UED412	Ensemble répertoire	2,5		21	CMDL			100%	pratique		
UED413	Environnement professionnel	2,5		8	CMDL			100%	écrite		
GD42	Analyse		5,5								
UED421	Analyse musicale	3		18	Evry	50%	Contrôle continu	50%	écrite		
UED422	Instrument - improvisation, déchiffrage	2,5		42	CMDL	100%	Contrôle continu				
GD43	Écoute et pratique		7,5								
UED431	Atelier rythme	2		14	CMDL			100%	pratique		
UED432	Travail de l'oreille	2		14	CMDL			100%	écrite		
UED433	Harmonie	2		21	CMDL			100%	écrite		
UED434	Ensemble création répertoires originaux	1,5		21	CMDL			100%	pratique		
GT31	Langues et communication		4								
UET311	LV1	2		18	Evry	100%	Contrôle continu				
UET312	Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	2		28	CMDL			50%	écrite	50%	pratique
GO41	Enseignements d'ouverture et artistiques		3								
UEO415	Ensemble répertoire esthétique	1		30	CMDL			100%	pratique		
UEO4110	Techniques du son - sonorisation, Studio - production audio	2		13	CMDL					100%	dossier
GP41	PPEI		2								
UEP411	Culture musicale et auditions commentées	2		12	CMDL					100%	dossier
	TOTAUX	29,5	29,5	278							

LICENCE MUSICOLOGIE - 3ème année - Semestre 5

						Modalités de contrôle des connaissances					
Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)		Coeff UEc	Crédit ECTS UE	H / semestre	Prise en charge	Contrôle continu		Examen terminal		Autres	
Code	Intitulés					%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
GD51	Histoire et Culture		12								
UED511	Techniques du son - enregistrement	2,5		8	CMDL			100%	pratique		
UED512	Ensemble répertoire	2,5		19,5	CMDL	100%	Contrôle continu				
UED513	Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	2,5		26	CMDL			50%	écrite	50%	pratique
UED514	Instrument - improvisation, déchiffrage	2,5		39	CMDL	100%	Contrôle continu				
UED515	Environnement professionnel	2		8	CMDL			100%	écrite		
GD52	Analyse		5								
UED521	Analyse musicale	2,5		18	Evry	50%	Contrôle continu	50%	écrite		
UED522	Commentaire d'écoute	2,5		18	Evry	50%	Contrôle continu	50%	écrite		
GD53	Écoute et pratique		9,5								
UED531	Atelier rythme	2,5		13	CMDL			100%	pratique		
UED532	Travail de l'oreille	2,5		13	CMDL			100%	écrite		
UED533	Studio - enregistrement et production audio	1,5		10	CMDL					100%	dossier
UED534	Projet d'action culturelles	1,5		12	CMDL					100%	participation
UED535	Ensemble création répertoires originaux	1,5		19,5	CMDL	100%	Contrôle continu				
GT51	Langues		1,5								
UET511	LV1	1,5		18	Evry	100%	Contrôle continu				
GO51	Enseignements d'ouverture et artistiques		2								
UEO518	Ensemble répertoire esthétique	1		26	CMDL	100%	Contrôle continu				
UEO5110	Culture musicale et auditions commentées	1		12	CMDL					100%	participation
	TOTAUX	30	30	260							

LICENCE MUSICOLOGIE - 3ème année - Semestre 6

						Modalités de contrôle des connaissances					
Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)		Coeff UEc	Crédit ECTS UE	H / semestre	Prise en charge	Contrôle continu		Examen terminal		Autres	
Code	Intitulés					%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
GD61	Histoire et Culture		10								
UED611	Techniques du son - enregistrement	2		10	CMDL			100%	écrite		
UED612	Ensemble répertoire	2		21	CMDL			100%	pratique		
UED613	Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	2		28	CMDL			50%	écrite	50%	pratique
UED614	Instrument - improvisation, déchiffrage	2		42	CMDL	100%	Contrôle continu				
UED615	Environnement professionnel	2		8	CMDL			100%	écrite		
GD62	Analyse		4,5								
UED621	Analyse musicale	1,5		18	Evry	50%	Contrôle continu	50%	écrite		
UED622	Studio - enregistrement et production audio	1,5		5	CMDL					100%	dossier
UED623	Livret studio	1,5		5	CMDL					100%	dossier
GD63	Écoute et pratique		10								
UED631	Atelier rythme	2		14	CMDL			100%	pratique		
UED632	Travail de l'oreille	2		14	CMDL			100%	écrite		
UED633	Grand ensemble - big band	1,5		40	CMDL					100%	participation
UED634	Master-class	1,5		6	CMDL					100%	participation
UED635	Pédagogie	1,5		18	Evry	100%	contrôle continu				
UED636	Ensemble création répertoires originaux	1,5		21	CMDL			100%	pratique		
GT61	Langues		1,5								
UET611	LV1	1,5		18	Evry	100%	Contrôle continu				
GO61	Enseignements d'ouverture et artistiques		2								
UEO618	Ensemble répertoire esthétique	1		28	CMDL			100%	pratique		
UEO6111	Culture musicale et auditions commentées	1		8	CMDL					100%	dossier
GP61			2								
UEP611	Stage pédagogie	2		20	CMDL					100%	dossier
	TOTAUX	30	30	324							